



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Marne

Liste des documents à fournir pour la DISSOLUTION D'UNE SOCIETE

Maj le 20/09/2016

IMPRIME

Formulaire M2

OBSERVATIONS

⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : non oui (joindre le **pouvoir**)

ACTIVITE RELEVANT DU REPERTOIRE DES METIERS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
Centre de Formalités des Entreprises
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79
cfe@cm-marne.fr

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

SUR RENDEZ-VOUS

DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

- 1 exemplaire **enregistré** (auprès du centre des impôts) du procès-verbal de la décision de dissolution avec le nom du liquidateur
- 1 exemplaire du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

Si le liquidateur n'est pas le représentant légal de la société

- Copie Carte d'Identité **ou** Passeport en cours de validité
- Attestation de non condamnation pénale

TARIF

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

- 198,64 €
 - 82,94 € pour les SASU ou EURL dont l'associé unique, personne physique, est le mandataire social

↳ Pour l'inscription au Répertoire des Métiers : chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers

- 190,00 €